

Synthèse

Décembre 2017

Observation des quartiers en politique de la ville **Ambiance urbaine** **2^e partie :** **La tranquillité** **publique**



Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY**

Responsable de publication : **Anne VANDEWIELE**

Photographie : **ADULM**

Document réalisé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

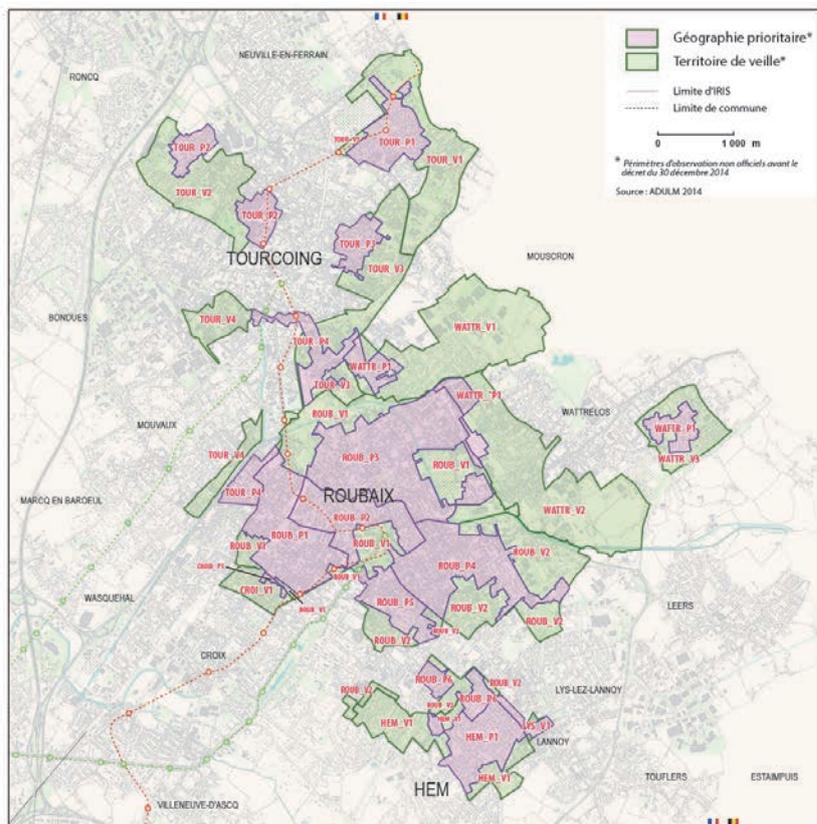
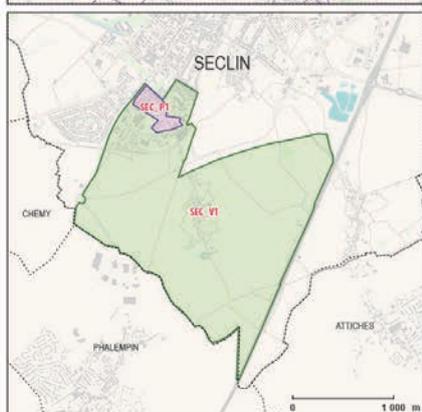
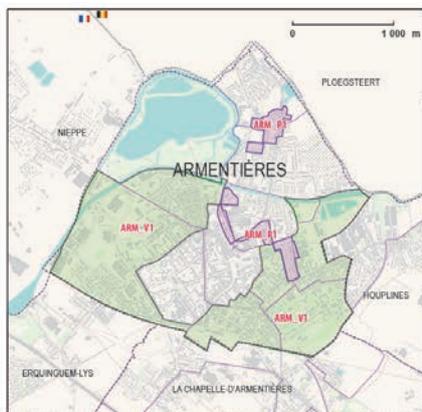
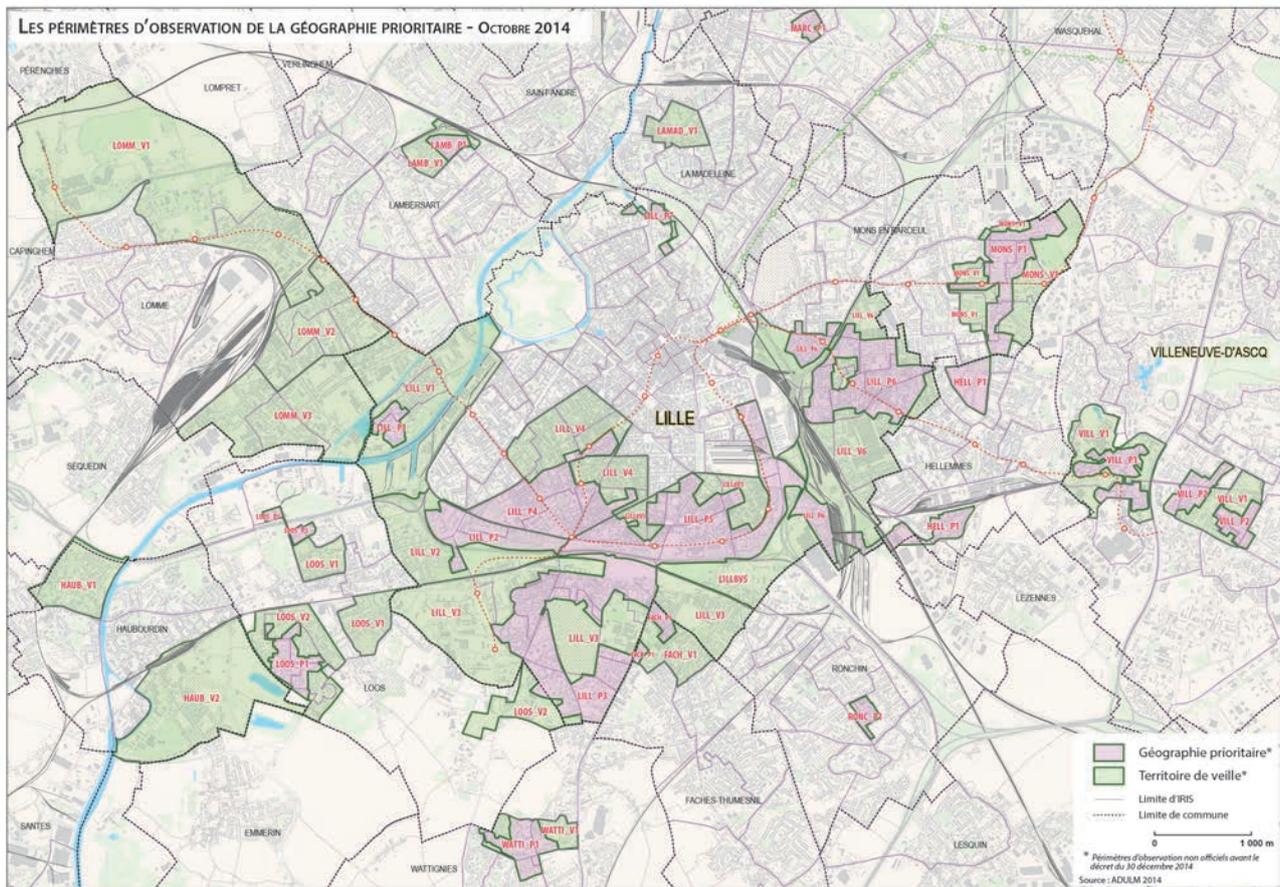
Impression : **AD Concept**

Observation des quartiers
en politique de la ville

Ambiance urbaine 2^e partie :
La tranquillité publique

SOMMAIRE

L'observation des quartiers en politique de la ville pour le contrat de ville 2015-2020	5
01. Des atteintes aux biens privés qui touchent moins les quartiers prioritaires et davantage les territoires de veille	7
02. Des atteintes à l'intégrité physique plus fréquentes en géographie prioritaire.....	11
03. Des atteintes à l'environnement de proximité qui caractérisent les quartiers prioritaires	15
04. Des trafics de stupéfiants d'échelle internationale impactant fortement un nombre important de quartiers prioritaires	19
Conclusion.....	20



L'OBSERVATION DES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE POUR LE CONTRAT DE VILLE 2015-2020

L'Observatoire des évolutions sociales et urbaines (OESU) est un outil mis en place et géré par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) depuis 1995. Il a été créé à l'issue du contrat d'agglomération 1992-1994 à l'initiative de Lille Métropole communauté urbaine, de l'État et du Conseil régional Nord-Pas de Calais pour :

- › produire de manière permanente les éléments statistiques nécessaires à la connaissance du profil social, urbain et économique de l'arrondissement de Lille ;
- › examiner les écarts de développement entre les différentes parties du territoire à une échelle fine ;
- › analyser et aider à la compréhension des phénomènes observés sur le territoire.

L'observation des quartiers prioritaires a été confiée à l'OESU depuis 2001 dans le cadre du contrat d'agglomération 2001-2006, puis dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale. Cette mission est renouvelée pour le contrat de ville 2015-2020. L'observation régulière des quartiers par l'OESU donne lieu à un travail mis à jour tous les deux ans environ, pour chaque thématique, pour réaliser un état des lieux initial, dresser un diagnostic des fragilités et de la spécificité des quartiers et suivre leurs évolutions afin de permettre d'orienter les moyens. Cinq thématiques sont observées : emploi et création d'activités, habitat et peuplement, éducation, ambiance urbaine, santé. L'ensemble des travaux sont disponibles sur le site de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole : www.adu-lille-metropole.org.

L'observation des quartiers en politique de la ville concerne, sur la base des éléments disponibles en septembre 2017 deux types de quartiers, selon la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi Lamy :

- › la géographie prioritaire : les quartiers prioritaires identifiés à partir du critère des revenus des habitants, sous la condition d'un nombre minimal d'habitants ;
- › les territoires de veille : les quartiers qui avant la réforme faisaient partie d'un zonage politique de la ville, mais qui au 1^{er} janvier 2015 ne présentent pas les caractéristiques d'un quartier politique de la ville, et qui, à compter de cette date, font l'objet d'un dispositif de veille active de la part de l'État et des collectivités territoriales.

Une échelle d'observation pour une analyse fine

Les quartiers de la politique de la ville sont observés à l'échelle des périmètres précis de la géographie prioritaire et des territoires de veille grâce à un travail de géolocalisation des données. En lien avec les services techniques des communes et dans le respect des seuils de diffusion statistiques, dans les secteurs les plus peuplés, la géographie prioritaire et les territoires de veille ont été découpés en secteurs d'observation. Les deux cartes ci-contre présentent les différents secteurs d'observation. Les cartes illustrant les analyses sont décomposées en deux pôles :

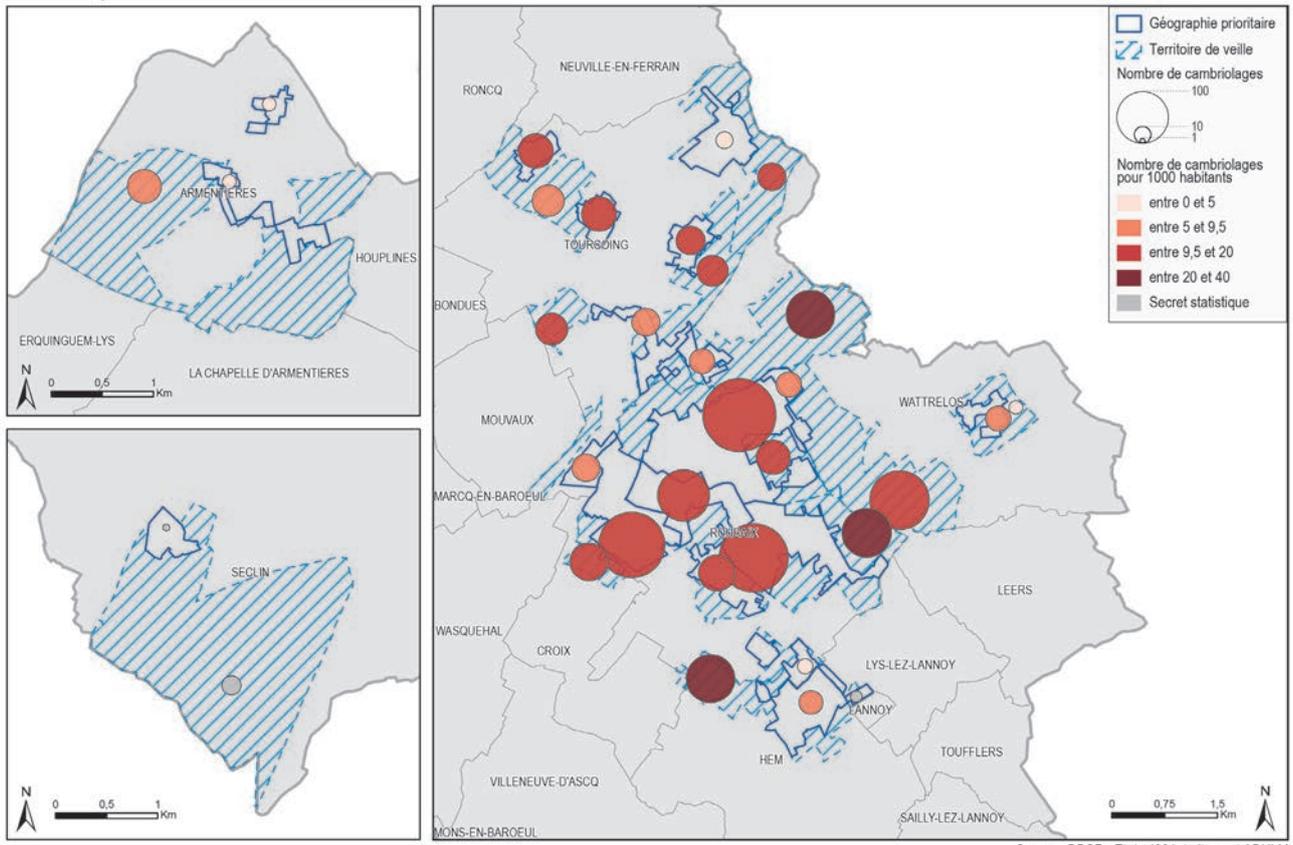
- › une carte de l'arc sud de Lille comprenant les quartiers de la politique de la ville de Lille et de ses environs (Lomme, Loos, Wattignies, Faches-Thumesnil, Mons en Barœul, Hellemmes, Villeneuve d'Ascq, Lambersart, Ronchin) ;
- › une carte du pôle Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Hem. S'y ajoutent un encart pour Armentières et un pour Seclin.

Le premier travail d'observation des quartiers politique de la ville consacré à l'ambiance urbaine a pour objectif de dresser un état initial des quartiers de la géographie prioritaire et des territoires de veille. Il fait l'objet de deux documents :

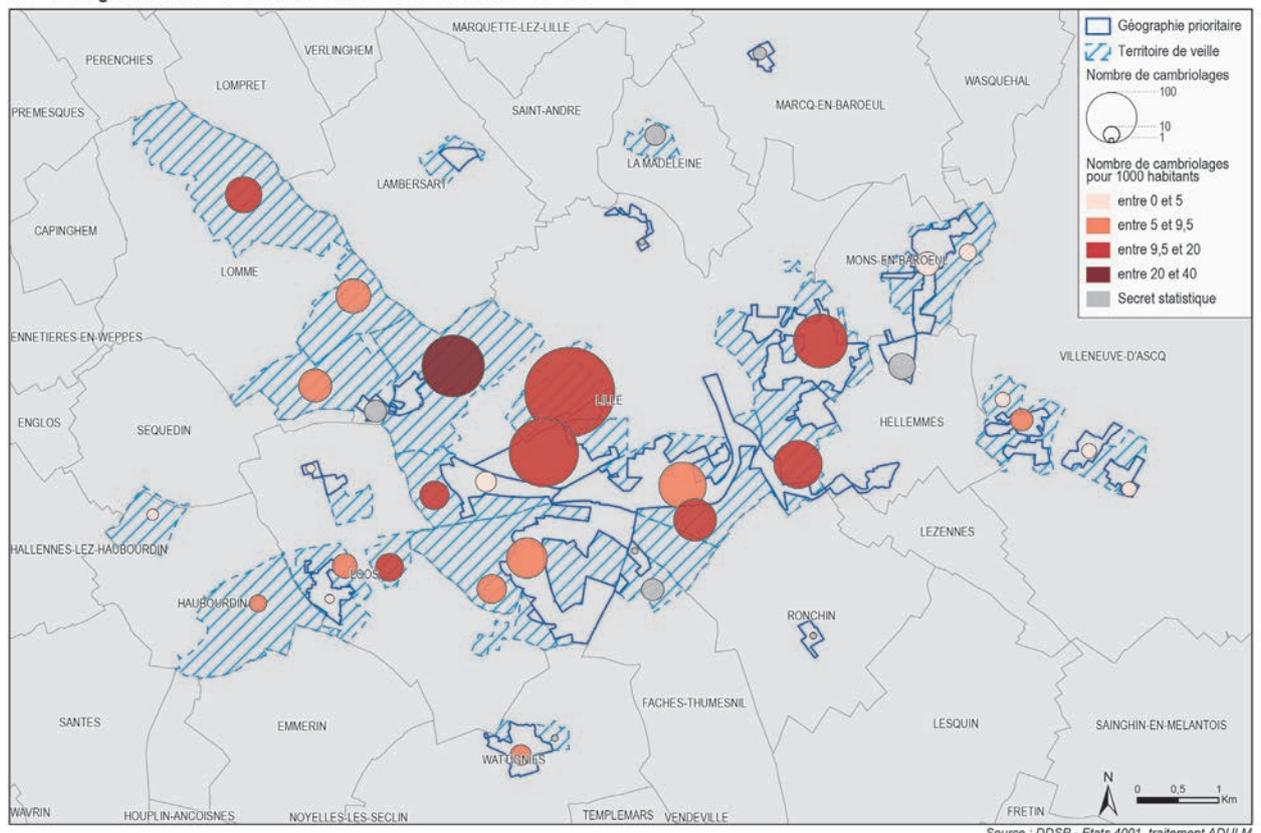
- › Le premier document est consacré aux caractéristiques urbaines des quartiers, et s'organise en deux temps :
 - une première partie rappelle les principales spécificités de l'environnement urbain des quartiers prioritaires de la métropole lilloise ;
 - la seconde partie présente une typologie urbaine de ces mêmes quartiers, afin de démontrer d'une part l'exceptionnelle diversité urbaine des territoires en difficulté de la métropole, et de mesurer ensuite s'il existe une corrélation entre ces types urbains et des faits constatés ;
- › le deuxième document traite la question de la tranquillité publique à travers les faits de délinquance qui impactent le quotidien des habitants à partir de données de la Police (Etats 4001), de Transpole et de l'Association régionale pour l'habitat (Observatoire des troubles à la tranquillité).

Ce travail repose sur l'analyse de faits constatés qui ne représentent pas l'ensemble des faits se déroulant dans les quartiers. Les statistiques utilisées ici sont dépendantes de l'activité des services qui les recensent mais aussi de la plus ou moins grande tolérance des habitants et de leur intérêt à signaler les faits.

LES CAMBRIOLAGES DE LOCAUX D'HABITATION DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ET LES TERRITOIRES DE VEILLE EN 2014



Source : DDSP - Etats 4001, traitement ADULM



Source : DDSP - Etats 4001, traitement ADULM

01.

DES ATTEINTES AUX BIENS PRIVÉS QUI TOUCHENT MOINS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET DAVANTAGE LES TERRITOIRES DE VEILLE

Des cambriolages 0,8 fois moins fréquents dans les quartiers prioritaires que dans la métropole

Les cambriolages déclarés à la Police sont un peu moins fréquents dans les quartiers de la géographie prioritaire (850 cambriolages déclarés en 2014, soit 10,2 pour 1 000 logements) que dans l'ensemble de la métropole lilloise (12,7) et dans les territoires de veille (12,9).

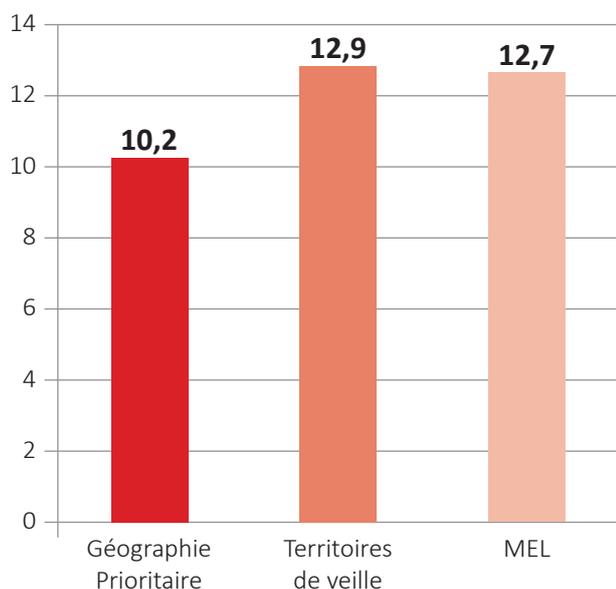
A l'échelle métropolitaine, les cambriolages sont en effet les plus fréquents dans les communes péri urbaines, dans les communes au tissu urbain de maisons individuelles dispersées, ainsi qu'à Wasquehal, Croix et Hem.

Au sein des quartiers de la politique de la ville, les cambriolages sont les plus fréquents dans les territoires de veille, avec jusqu'à 30 cambriolages pour 1 000 logements en 2013 dans les territoires de veille des Bois Blancs à Lille, de Hem, de Wattrelos, de Roubaix et de Croix.

En revanche, les cambriolages sont très peu fréquents dans les quartiers de grands ensembles : à Loos, Haubourdin, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Mons en Barœul, Roubaix, Armentières et Wattrelos.

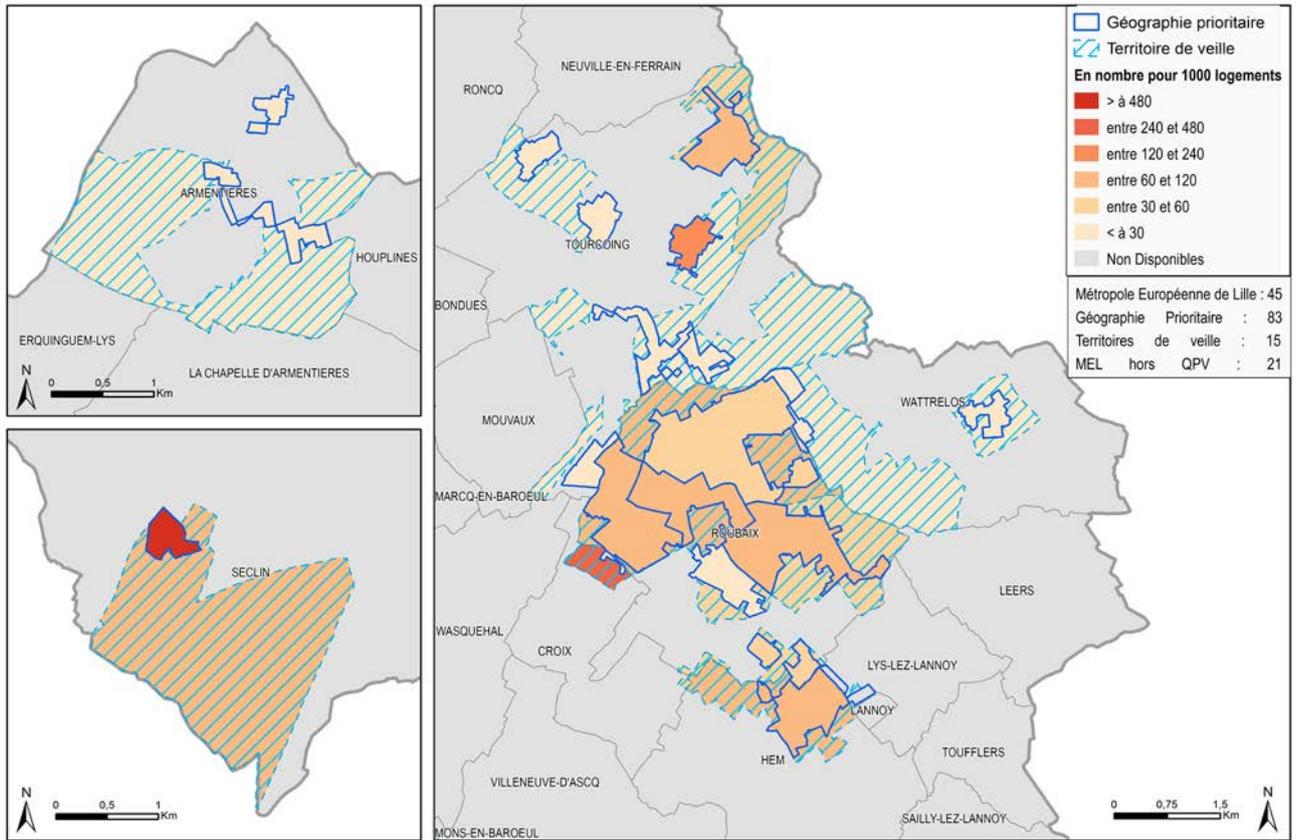
Ces quartiers attirent moins la délinquance d'appropriation¹ et ont une forme urbaine qui rend les logements peu vulnérables aux cambriolages.

CAMBRIOLAGES POUR 1 000 LOGEMENTS EN 2014

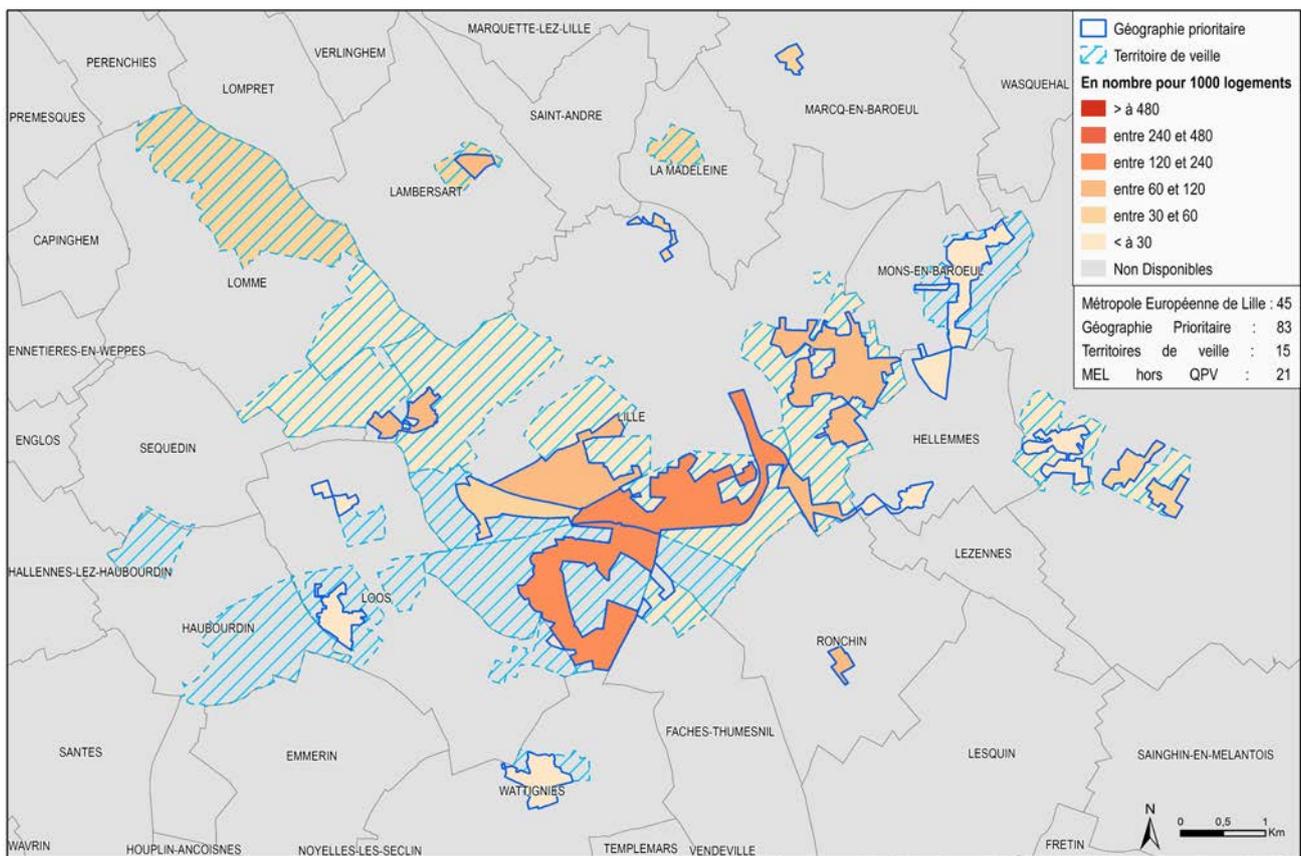


1- On entend ici par "délinquance d'appropriation" les cambriolages, les tentatives de cambriolage, les vols sans effraction et les atteintes à la personne (INSEE).

ATTEINTES AUX BIENS DANS LES RÉSIDENCES DU PARC SOCIAL DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ET LES TERRITOIRES DE VEILLE EN 2013



Source: Association Régionale pour l'Habitat - O2T / INSEE Recensement population 2011



Source: Association Régionale pour l'Habitat - O2T / INSEE Recensement population 2011

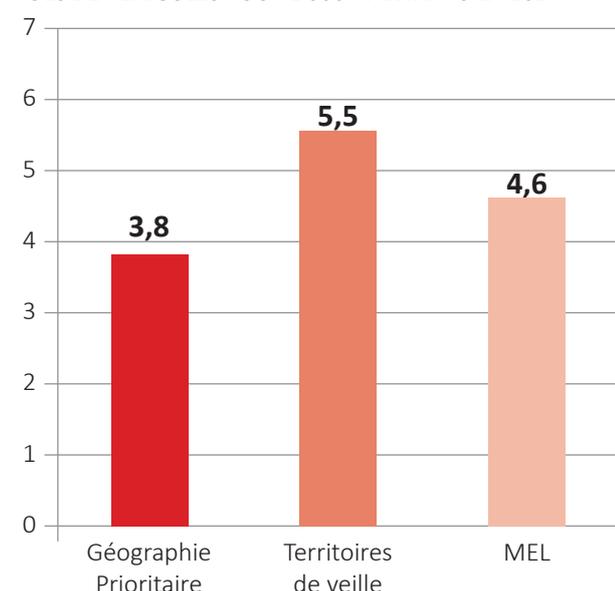
Les vols de véhicules sont également moins fréquents dans la géographie prioritaire...

Les vols de véhicules constatés par la Police sont également moins fréquents dans la géographie prioritaire (740 vols soit 3,8 vols pour 1 000 habitants) que dans la métropole (4,6) et que dans les territoires de veille (5,5).

Ces vols sont fréquents dans un grand nombre de territoires de veille :

- › de Lille (territoires de veille des Bois Blancs, de Moulins, de Lille-Sud, de Fives et de Wazemmes) ;
- › Lomme (territoire de veille de la Mitterie) ;
- › Wattrelos (territoires de veille du Crétinier-Laboureur, du Becksartel et de la Martinoire-Mousserie) ;
- › Mons en Barœul (territoire de veille du Nouveau Mons) ;
- › et Loos (territoires de veille de la Mairie et des Oliveaux).

VOLS DE VÉHICULES POUR 1 000 HABITANTS EN 2014

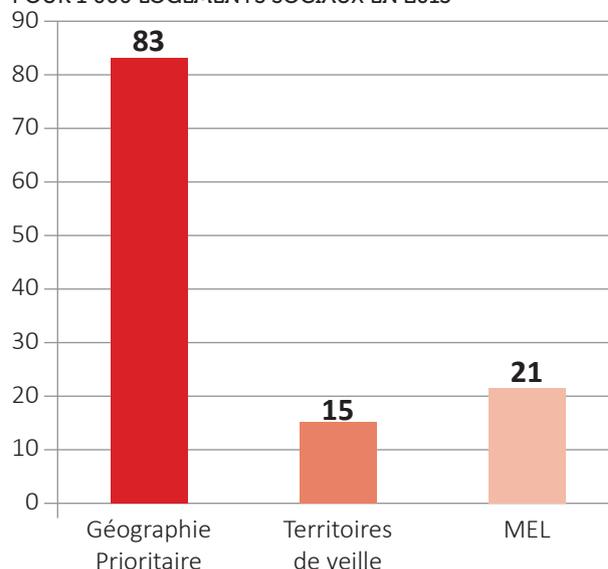


... mais une problématique d'atteintes aux biens privés fortement recensée par les bailleurs

Les données de l'Observatoire des troubles à la tranquillité de l'ARH viennent compléter les données de la Police. Elles montrent ainsi que dans les résidences sociales, les atteintes aux biens privés², recensées par les bailleurs, sont 4 fois plus fréquentes dans la géographie prioritaire qu'en dehors avec 83 atteintes pour 1 000 logements contre 21 en dehors des quartiers de la politique de la ville et 15 dans les territoires de veille. 75% des faits émanent des quartiers prioritaires. Les quartiers les plus touchés sont :

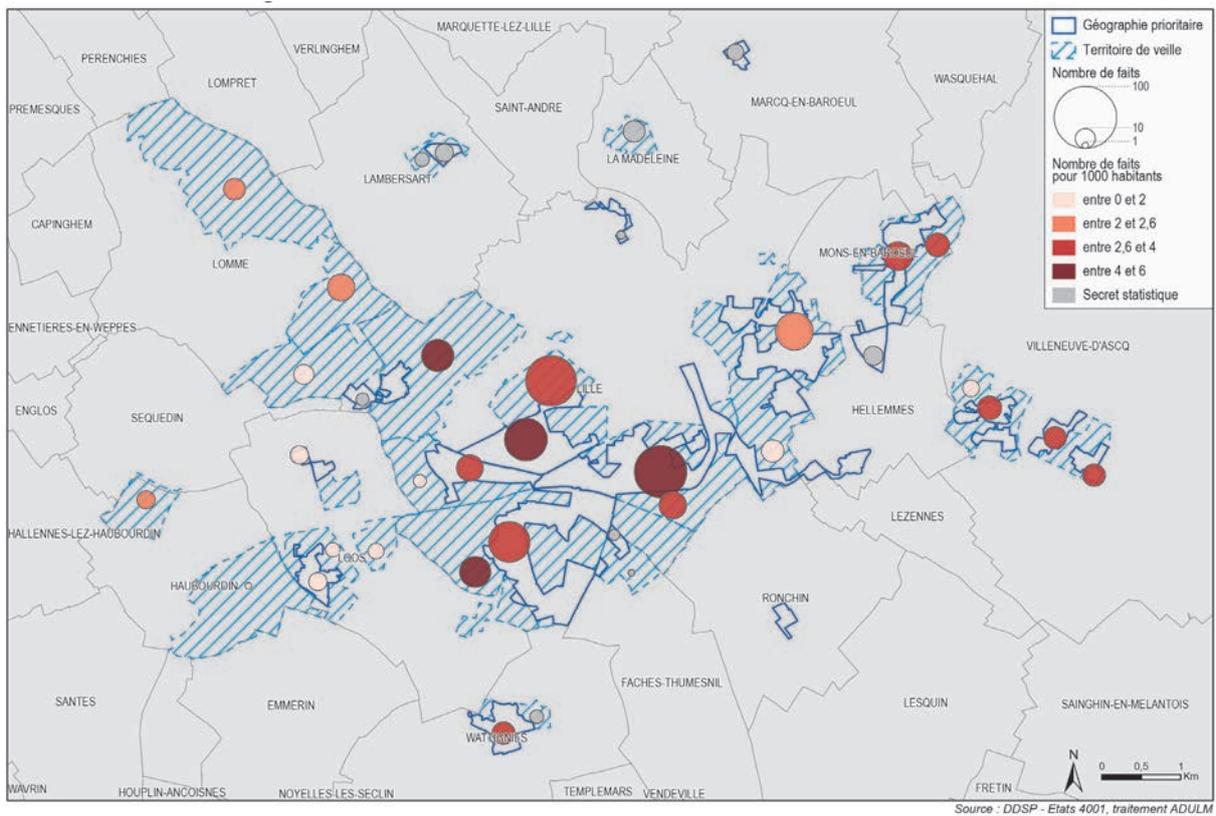
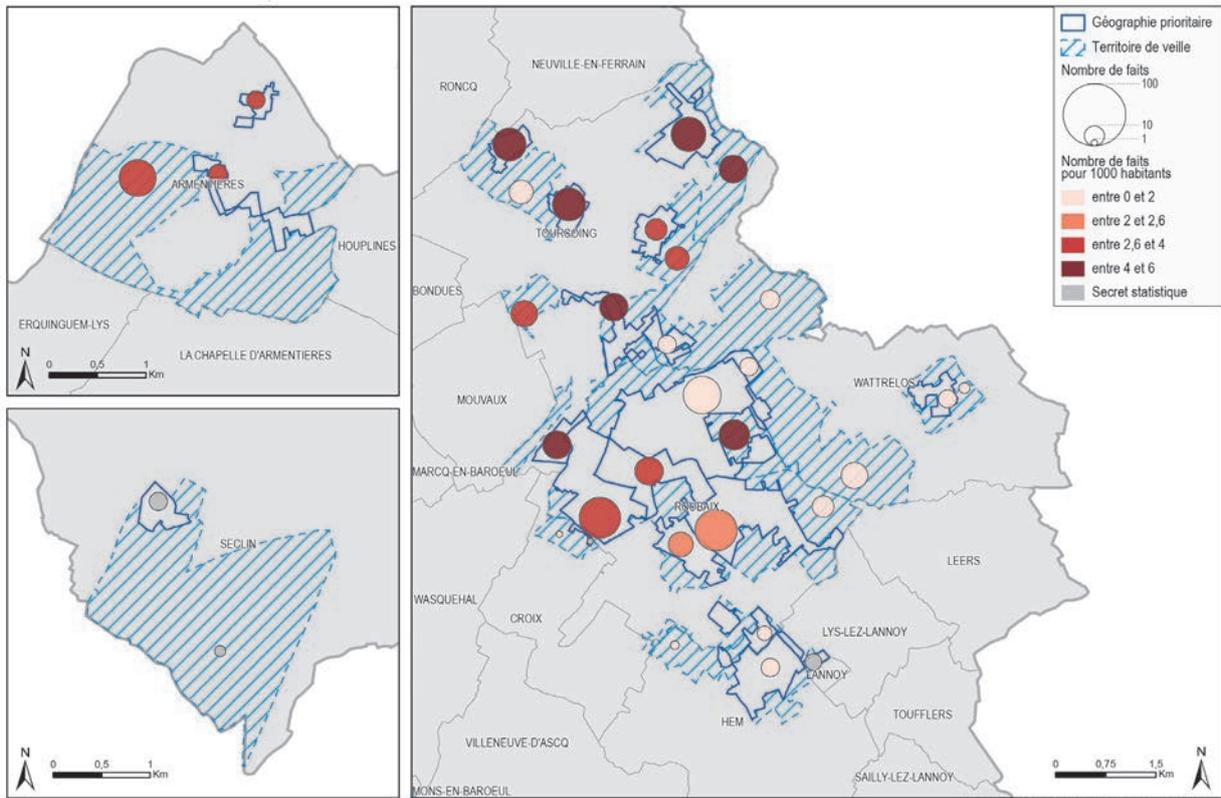
- › à Seclin le quartier prioritaire de la Mouchonnière ;
- › à Lille, le quartier prioritaire de Lille-Sud ;
- › à Tourcoing, le quartier prioritaire Piats-Croix-Rouge-Virolois.

ATTEINTES AUX BIENS PRIVÉS POUR 1 000 LOGEMENTS SOCIAUX EN 2013



2- L'Observatoire des troubles à la tranquillité de l'ARH comptabilisent dans les atteintes aux biens privés : les cambriolages, les dégradations, les graffitis, les incendies et les vols.

LES MENACES DE VIOLENCE ET LES CHANTAGES DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ET LES TERRITOIRES DE VEILLE EN 2014



02.

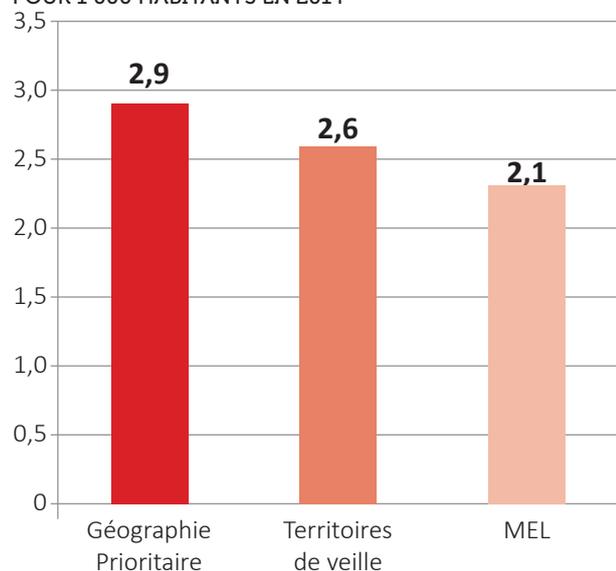
DES ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE PLUS FRÉQUENTES EN GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE

Des menaces de violence et des chantages 1,4 fois plus fréquents dans les quartiers prioritaires que la moyenne métropolitaine

Les services de Police comptabilisent 600 menaces de violence et chantages en 2014 dans la géographie prioritaire, soit 2,9 faits pour 1 000 habitants contre 2,6 pour 1 000 dans le territoire de veille et 2,1 pour 1 000 dans l'ensemble de la métropole.

Les quartiers de la politique de la ville les plus touchés par les menaces de violence et les chantages sont les quartiers prioritaires et de veille de Tourcoing, de Lille (territoires de veille de Lille-Sud et des Bois Blancs, quartiers prioritaires de Moulins et de Wazemmes) et le secteur d'observation du territoire de veille de Roubaix regroupant le centre et la Mackellerie.

MENACES DE VIOLENCE ET CHANTAGES POUR 1 000 HABITANTS EN 2014

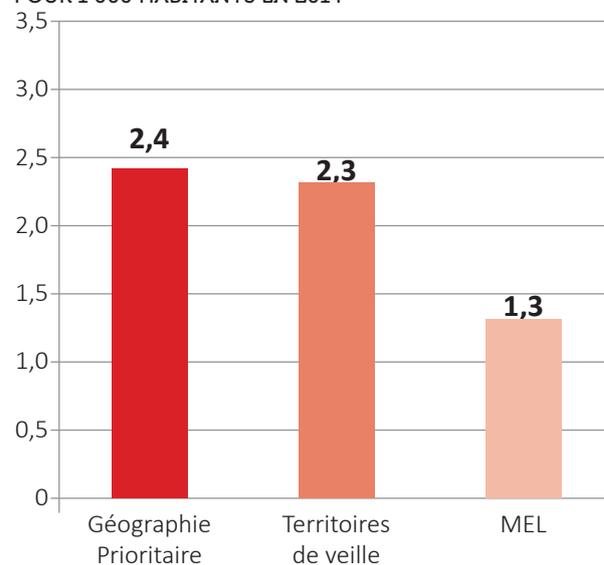


Des outrages, menaces et violences envers les autorités 1,8 fois plus fréquents en géographie prioritaire et en territoires de veille que la moyenne métropolitaine

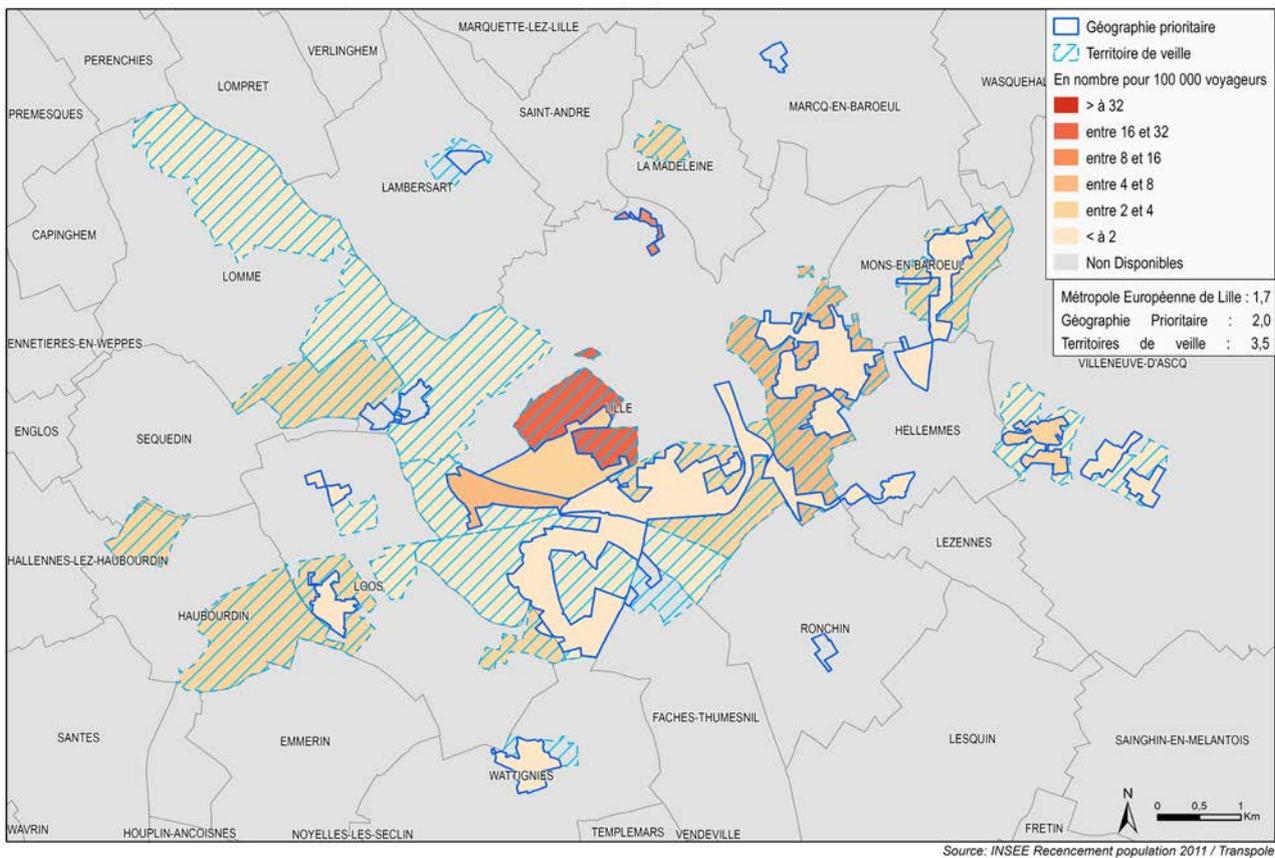
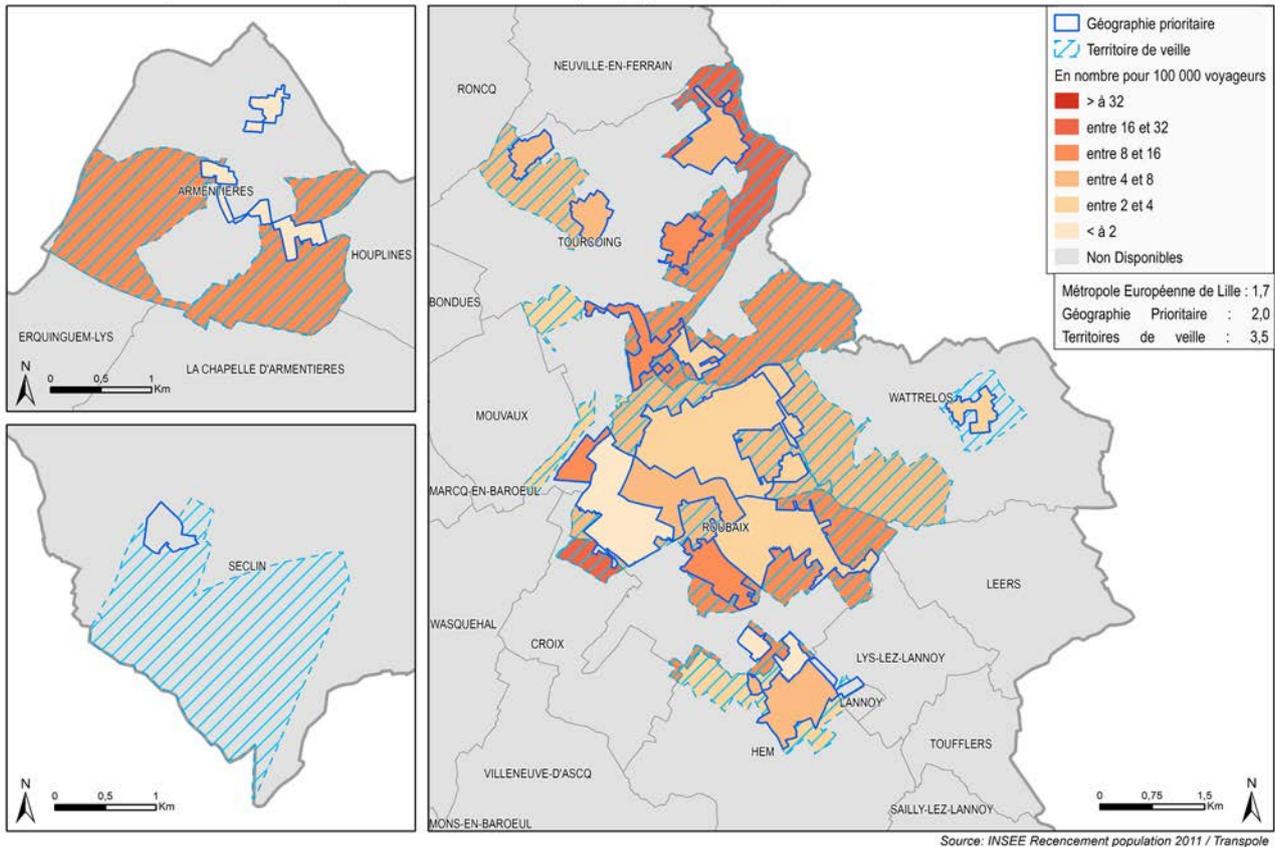
470 outrages, menaces et violences envers les autorités sont constatés par les services de Police en 2014 dans les quartiers prioritaires soit 2,4 faits pour 1 000 habitants contre 2,3 dans les territoires de veille et 1,3 dans l'ensemble de la métropole. Les quartiers les plus concernés se situent à Lille (Lille-Sud, Wazemmes et Moulins) et à Roubaix (dans la plupart des quartiers prioritaires et dans le territoire de veille Centre-Mackellerie).

Les menaces de violence et chantages, les outrages, comme les menaces et violences envers les autorités publiques concernent davantage les quartiers des centres anciens et de tissu de faubourg appartenant à la typologie des quartiers de la « ville constituée ». Il s'agit de quartiers dont la centralité entraîne des flux importants.

OUTRAGES, MENACES ET VIOLENCES ENVERS LES AUTORITÉS POUR 1 000 HABITANTS EN 2014



LES TROUBLES À LA TRANQUILLITÉ DES VOYAGEURS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN
DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ET LES TERRITOIRES DE VEILLE EN 2013



Dans les transports en commun, des troubles à la tranquillité des voyageurs 2 fois plus élevés dans les territoires de veille que dans la métropole

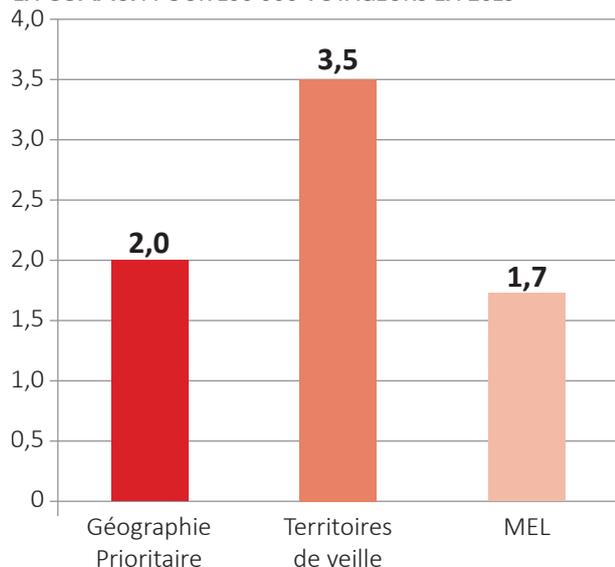
Les quartiers prioritaires sont un peu plus concernés que l'ensemble de la métropole par les troubles à la tranquillité dans les transports en commun (2 troubles pour 100 000 voyageurs en 2013, contre 1,7 dans la métropole). Les quartiers prioritaires où la fréquence de ces troubles est la plus élevée sont :

- › à Roubaix, Moulin-Potennerie ;
- › à Tourcoing, Epidème-Villas-Couteaux, Pont Rompu-Phalempins et Bourgogne.

En revanche, les territoires de veille sont particulièrement concernés avec 3,5 troubles pour 100 000 voyageurs. Les secteurs les plus touchés sont les territoires de veille de :

- › Wazemmes à Lille (secteur le plus touché avec 24 troubles pour 100 000 voyageurs) ;
- › la Bourgogne à Tourcoing ;
- › Roubaix ;
- › et Beaulieu à Watrelos.

TROUBLES À LA TRANQUILLITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR 100 000 VOYAGEURS EN 2013



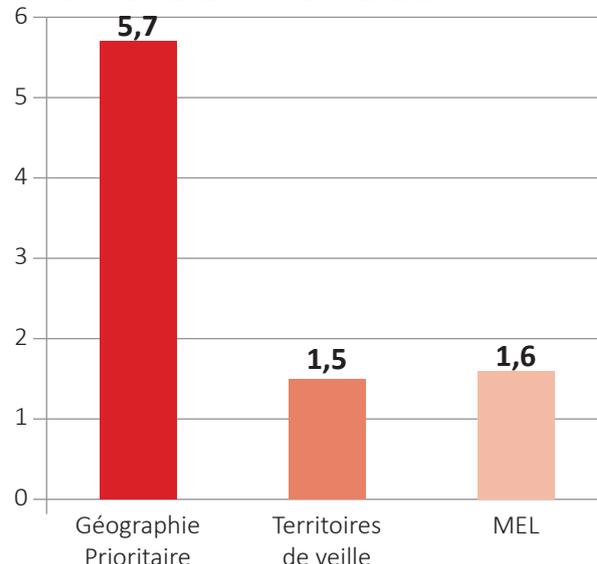
Dans les résidences sociales, des atteintes aux personnes 3,5 fois plus fréquentes dans la géographie prioritaire qu'en dehors

Les atteintes aux personnes dans les résidences sociales³ sont nettement plus fréquentes dans les quartiers prioritaires (5,7 atteintes pour 1 000 logements sociaux) que dans le reste de la métropole (1,6 pour 1 000 logements sociaux) et que dans les territoires de veille (1,5 pour 1 000 logements sociaux).

Les quartiers prioritaires les plus concernés par les atteintes aux personnes dans les résidences sociales se situent à :

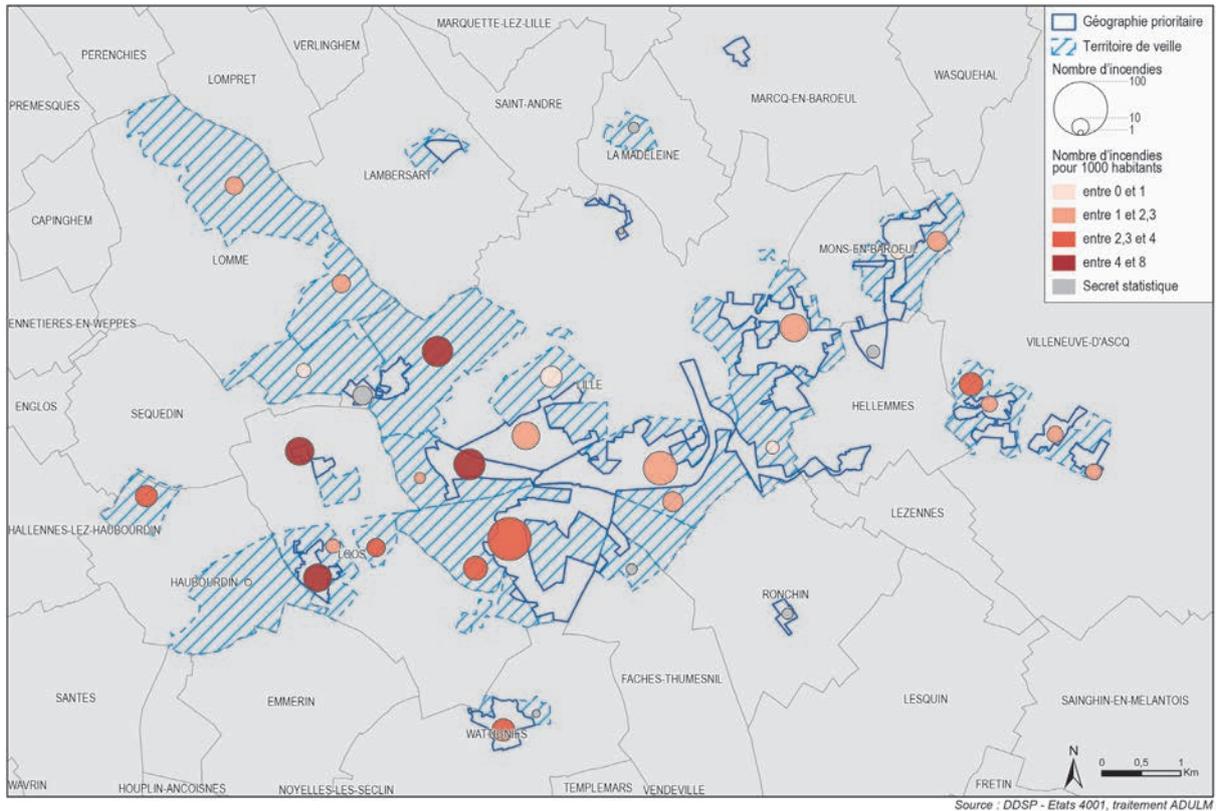
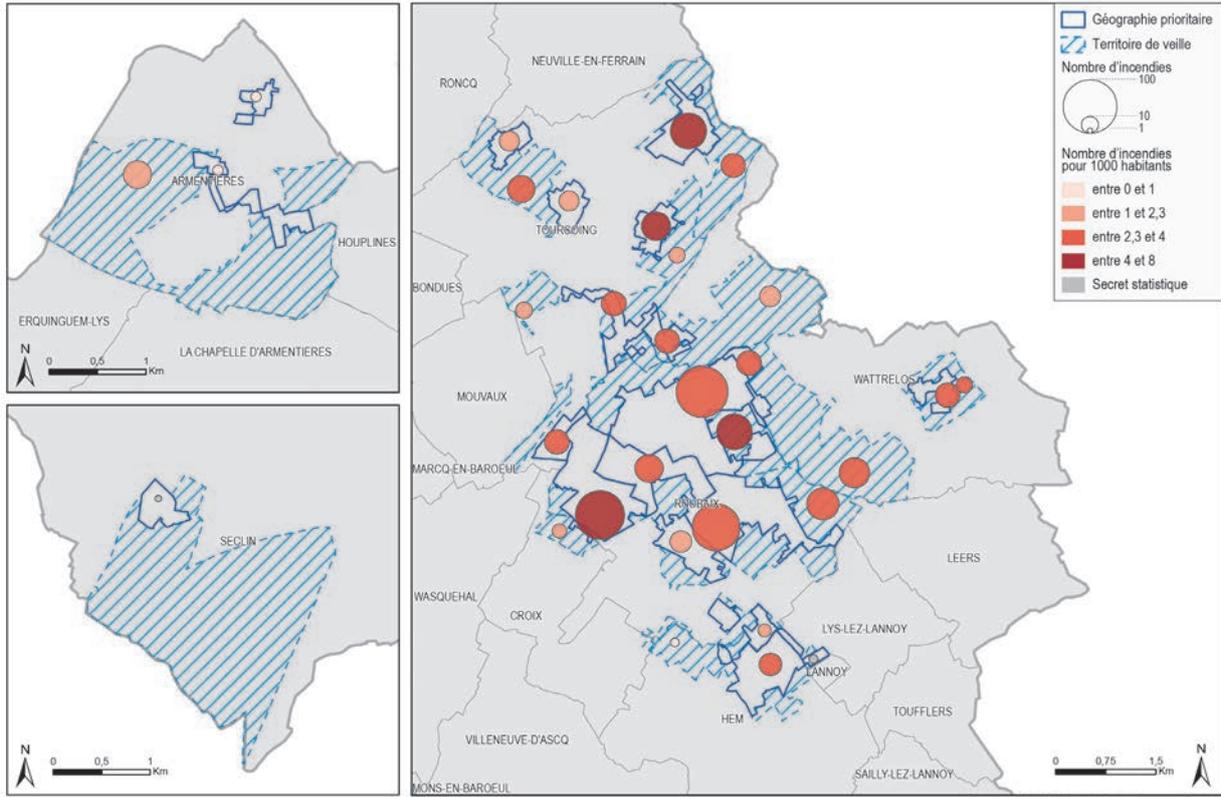
- › Tourcoing (Bourgogne) ;
- › Roubaix (Anseele) ;
- › Lille (Fives) ;
- › Croix ;
- › et Ronchin.

ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE DES PERSONNES POUR 1 000 LOGEMENTS SOCIAUX EN 2013



3- L'Observatoire des troubles à la tranquillité de l'ARH recense dans les atteintes à l'intégrité des personnes, les agressions physiques, les insultes, les menaces, les crachats envers les locataires ou envers les salariés, ainsi que les vols avec violence envers les salariés.

LES INCENDIES VOLONTAIRES DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ET LES TERRITOIRES DE VEILLE EN 2014



03.

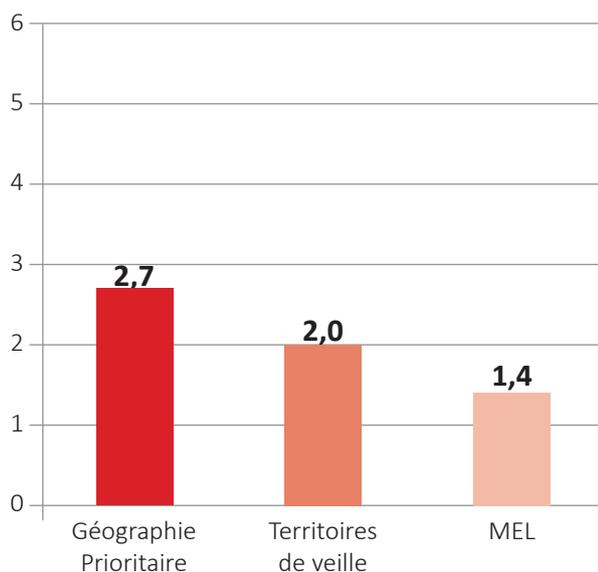
DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT DE PROXIMITÉ QUI CARACTÉRISENT LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les quartiers prioritaires sont particulièrement concernés par les atteintes à l'environnement : incendies volontaires, destructions et dégradations, dégradations dans les transports en commun, troubles à l'environnement et à la propreté et troubles du voisinage dans les résidences sociales.

Des incendies volontaires 1,9 fois plus fréquents dans la géographie prioritaire que dans l'ensemble de la Métropole

Les 520 incendies volontaires constatés par la Police dans les quartiers prioritaires représentent le tiers du total métropolitain soit 2,7 incendies volontaires pour 1 000 habitants, le double de la moyenne métropolitaine et davantage que dans les territoires de veille. Les quartiers les plus concernés sont à Roubaix, Tourcoing, Lille, Loos, Villeneuve d'Ascq, Haubourdin et Wattrelos. Il s'agit le plus souvent de quartiers de grands ensembles. Ils sont caractérisés par des pics saisonniers (printemps, été, événements sportifs).

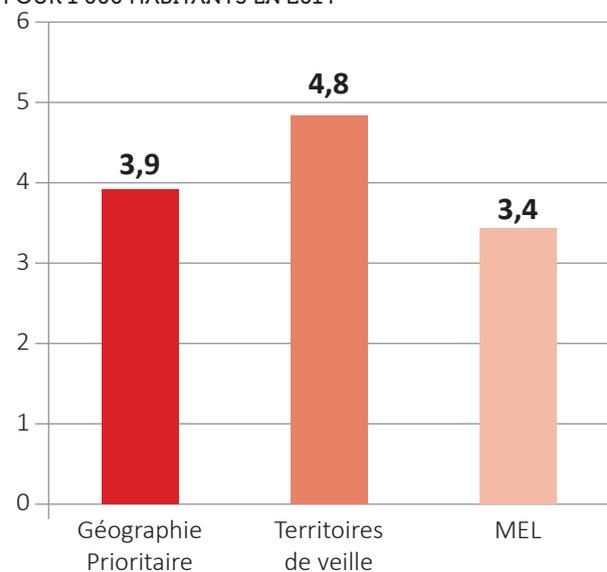
INCENDIES VOLONTAIRES POUR 1 000 HABITANTS EN 2014



Des destructions et dégradations particulièrement fréquentes dans les territoires de veille

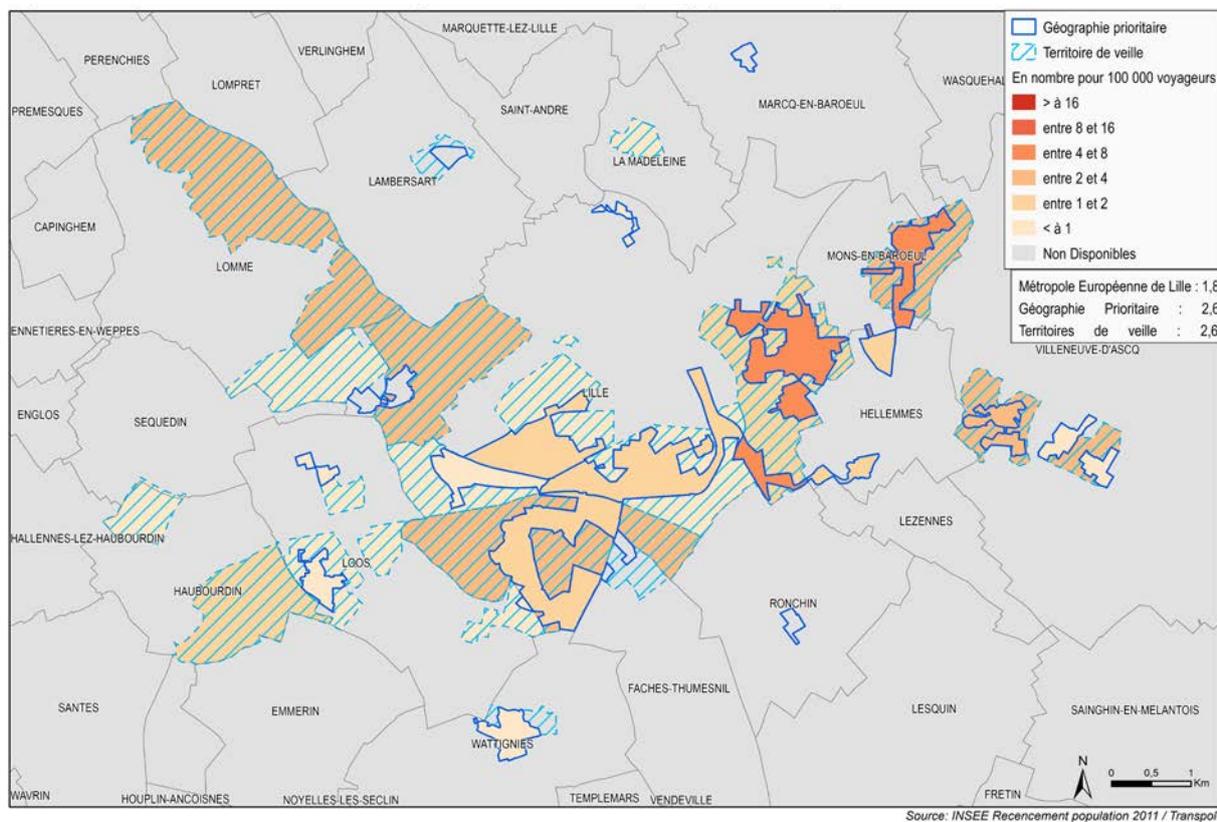
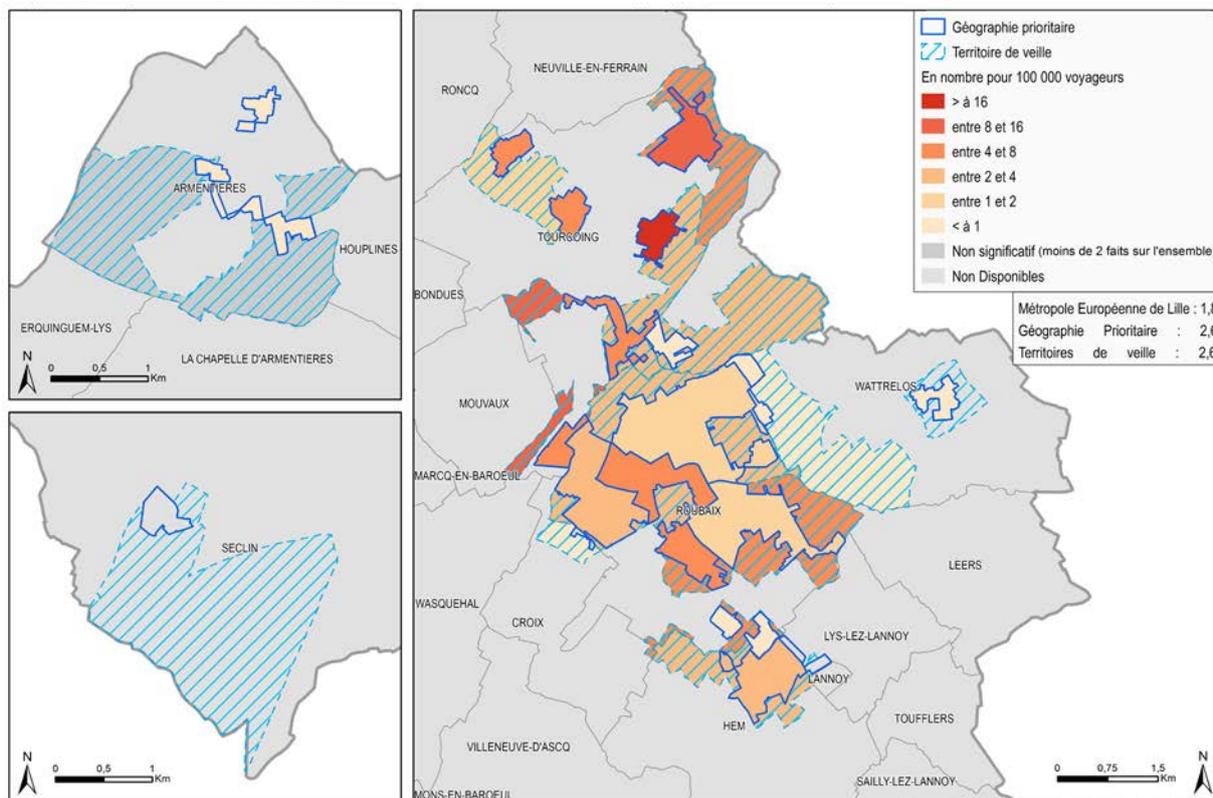
La Police constate 760 destructions et dégradations dans le territoire de veille soit 3,9 pour 1 000 habitants, une fréquence un peu plus élevée que dans la géographie prioritaire et 1,4 fois plus que la moyenne métropolitaine. Les quartiers les plus concernés sont à Lille (quartiers de veille des Bois Blancs, de Lille-Sud, de Moulins, de Wazemmes, du Faubourg de Béthune et quartier prioritaire de Wazemmes) et à Roubaix (territoire de veille regroupant le centre et la Mackellerie et quartier prioritaire Espérance Centre). Les quartiers les plus concernés font partie de la typologie des quartiers de la « ville constituée »⁴ : il s'agit de centres anciens et de tissus de faubourg où les flux sont importants.

DESTRUCTION ET DÉGRADATIONS POUR 1 000 HABITANTS EN 2014



4- Les quartiers de la "ville constituée" sont les quartiers les plus denses en logements avec une mixité fonctionnelle importante, où le tissu d'habitat continu prédomine. Il s'agit des quartiers les moins végétalisés et les plus anciens. Cf. "Ambiance urbaine 1^{ère} partie : Les caractéristiques urbaines des quartiers".

LES DÉGRADATIONS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN EN 2013 DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ET DANS LES TERRITOIRES DE VEILLE



Les dégradations dans les transports en commun 1,4 fois plus fréquentes en géographie prioritaire et dans les territoires de veille

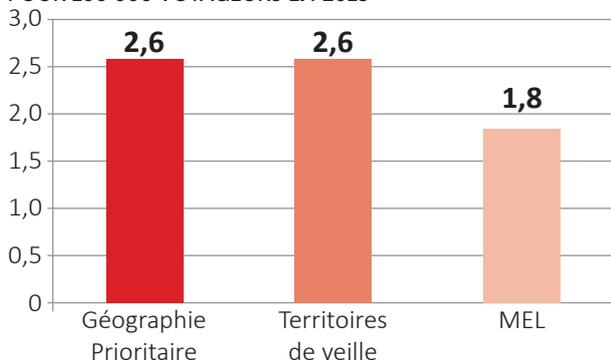
Transpole comptabilise 2,6 dégradations pour 100 000 voyageurs en 2013 dans la géographie prioritaire et dans les territoires de veille contre 1,8 dans la Métropole Européenne de Lille.

Les quartiers les plus touchés par les dégradations dans les transports en commun sont à Tourcoing particulièrement, puis à Roubaix (en territoire de veille) ainsi qu'à Mons en Barœul (Nouveau Mons) et à Lille (quartier prioritaire de Fives).

Dans les résidences sociales, des troubles à l'environnement et à la propreté 9 fois plus fréquents dans la géographie prioritaire

La fréquence des troubles à l'environnement et à la propreté⁵ dans les résidences sociales est très élevée en géographie prioritaire avec 327 troubles pour 1 000 logements contre 59 pour 1 000 en territoire de veille et 37 pour 1 000 dans le reste de la métropole. Les quartiers les plus touchés sont les trois quarts des quartiers prioritaires et de veille de Roubaix, le quartier prioritaire de Moulins à Lille et de la Briqueterie à Marcq-en-Barœul.

DÉTÉRIORATIONS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR 100 000 VOYAGEURS EN 2013

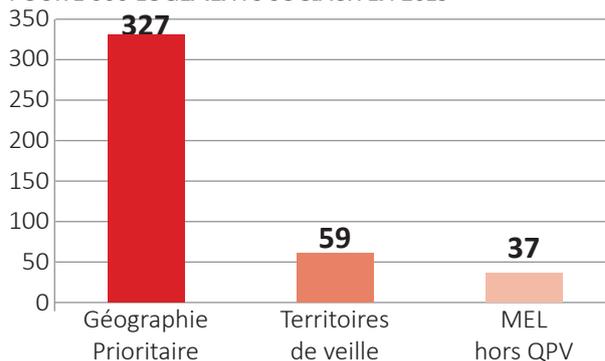


5- Les troubles à l'environnement et à la propreté dans les résidences du parc social comprennent les dépôts d'objets, d'épaves de voitures, les jets de débris, les dépôts d'ordures ménagères, le stationnement gênant, la présence d'urine, d'excréments ou de crachats.

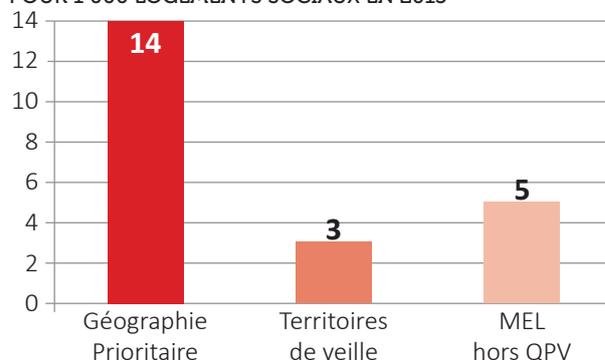
Des troubles du voisinage 2,8 fois plus fréquents dans les quartiers prioritaires

L'environnement des habitants des résidences sociales des quartiers prioritaires est également touché par la fréquence élevée des troubles du voisinage⁶ : 14 troubles pour 1 000 logements en 2013, contre 3 pour 1 000 en territoires de veille et 5 pour 1 000 dans le reste de la métropole. Les quartiers les plus touchés se situent à Roubaix (Fosse aux Chênes, Anseele), Lille (Caulier, Concorde) et Villeneuve d'Ascq (Vétérans).

TROUBLES À L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROPRETÉ POUR 1 000 LOGEMENTS SOCIAUX EN 2013



TROUBLES DU VOISINAGE POUR 1 000 LOGEMENTS SOCIAUX EN 2013



6- Les troubles du voisinage comprennent les troubles liés aux animaux, les différends et rixes, l'ivresse manifeste, le tapage (diurne ou nocturne).

04.

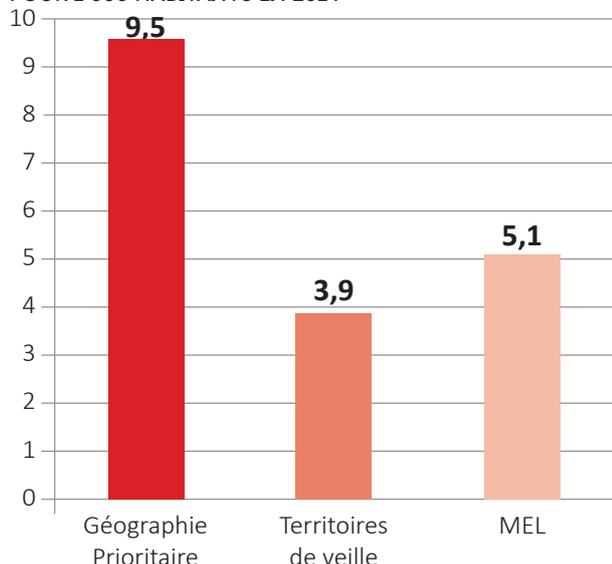
DES TRAFICS DE STUPÉFIANTS D'ÉCHELLE INTERNATIONALE IMPACTANT FORTEMENT UN NOMBRE IMPORTANT DE QUARTIERS PRIORITAIRES

Le trafic de stupéfiants s'est fortement développé dans la Métropole Européenne de Lille, qui est devenue un pôle de transit et de vente d'échelle nationale voir internationale en raison de la proximité de la frontière. Les trafics les plus importants se tiennent dans les quartiers de la géographie prioritaire et ont un retentissement extrêmement fort sur :

- › la vie quotidienne des habitants par l'occupation de l'espace public, entraînant du bruit, un sentiment d'insécurité, voire une entrave à la circulation ;
- › les parcours scolaires et professionnels des jeunes.

La Police constate 1 770 infractions à la législation sur les stupéfiants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville soit 9,5 pour 1 000 habitants, soit une fréquence 2,4 fois plus élevée que la moyenne métropolitaine.

INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS POUR 1 000 HABITANTS EN 2014



2 secteurs de très forte intensité pour le trafic de stupéfiants : la Bourgogne à Tourcoing et un ensemble de quartiers lillois

L'intensité maximale d'infractions à la législation sur les stupéfiants concerne le quartier prioritaire de La Bourgogne à Tourcoing (44,9 infractions pour 1 000 habitants) ainsi que le territoire de veille de ce même quartier (29,4), et un ensemble de quartiers lillois comprenant le quartier de veille de Moulins (38,9) et les quartiers prioritaires du Faubourg de Béthune (36,7), de Wazemmes (27,8) et de Moulins (23,3).

D'autres quartiers sont concernés par des ratios moins élevés mais néanmoins importants : à Armentières (dans le territoire de veille avec 15,2 pour 1 000 habitants et le quartier prioritaire avec 7,7), à Roubaix (dans territoire de veille Centre et Mackellerie avec 10,9) ainsi que dans le territoire de veille de Wazemmes à Lille (8,9) et dans le quartier prioritaire de Lille-Sud (8,9).

L'intensité des infractions à la législation sur les stupéfiants constatées n'est pas directement liée à une typologie de quartiers

On trouve des intensités d'infractions très différentes au sein d'une même typologie de quartiers. Dans certains quartiers de grands ensembles, la fréquence de ces infractions est extrêmement élevée (par exemple, à La Bourgogne à Tourcoing, au Faubourg de Béthune à Lille), dans d'autres, elle est beaucoup moins élevée (par exemple aux Oliveaux à Loos ou à Poste-Résidence à Villeneuve d'Ascq). Le niveau de fréquence de ce type d'infractions semble plutôt lié à la situation géographique du quartier (transfrontalier, présence de grandes infrastructures, accessibilité) et au niveau de difficultés sociales rencontrées par les habitants. La typologie de quartiers de la politique de la ville la moins concernée par les infractions à la législation sur les stupéfiants est celle des quartiers composés d'habitat individuel qui favorisent moins les regroupements.

Les données des bailleurs sociaux confirment le poids des troubles liés aux stupéfiants dans les résidences sociales des quartiers de la politique de la ville.

CONCLUSION

Les quartiers de la politique de la ville fortement concernés par les problématiques de tranquillité publique avec des spécificités propres à la métropole lilloise

Les difficultés liées à la tranquillité publique touchent fortement le quotidien des habitants des quartiers de la politique de la ville où un effet de cumul se produit puisqu'à l'exception des cambriolages et des vols de voiture, la plupart des faits y sont nettement plus fréquents que dans le reste de la Métropole Européenne de Lille.

Il faut, de plus, garder à l'esprit que **la plupart des faits y sont davantage sous-estimés qu'ailleurs** : les statistiques utilisées ici dépendent de l'activité des services (Police, bailleurs, Transpole), mais aussi, et surtout, de la propension des habitants à déposer plainte, propension liée à la plus ou moins grande tolérance vis-à-vis des faits subis, à la capacité et à l'intérêt à déclarer les faits, ainsi qu'à la confiance dans les institutions et dans leur capacité à remédier à ces problèmes. Par exemple, la Police enregistre des plaintes pour cambriolages moins fréquentes dans les quartiers de la politique de la ville qu'ailleurs alors que les bailleurs sociaux recensent, par l'intermédiaire de leurs agents, un taux d'atteintes aux biens privés quatre fois plus élevé dans ces quartiers.

Un autre point important est à souligner et à surveiller : les quartiers du territoire de veille se distinguent par un niveau de délinquance et d'incivilités particulièrement élevé : il s'agit de quartiers moins denses et à proximité des quartiers prioritaires. Ils sont caractérisés par une présence importante d'espaces vacants (friches industrielles par exemple).

Les faits de délinquance et d'incivilités sont peu corrélés aux caractéristiques urbaines des quartiers. Les quartiers prioritaires de type « ville constituée »⁷ qui caractérisent les quartiers prioritaires de la MEL à l'échelle nationale sont particulièrement touchés par tous types de faits de délinquance et à une fréquence élevée. Mais la plupart du temps, à l'échelle d'observation utilisée ici, celle de grands secteurs, le type urbain n'induit pas à lui seul un type de délinquance. Par exemple :

- › parmi les quartiers de grands ensembles mixtes, La Bourgogne connaît un trafic de stupéfiants à un niveau extrêmement élevé, ce qui n'est pas le cas du Nouveau Mons ;
- › les quartiers les plus concernés par les incendies volontaires sont aussi bien des quartiers de grands ensembles de collectifs verts (Concorde à Lille) que des quartiers d'habitat individuel (Epeule-Trichon-Mackellerie à Roubaix).

Il existe d'autres logiques majeures liées aux types de délinquance. Pour les trafics de stupéfiants, les facteurs les plus importants sont la proximité de la frontière (zone d'approvisionnement) ou du cœur métropolitain (zone de vente). Pour les incendies volontaires et les dégradations : la présence de friches et d'espaces délaissés entrent en ligne de compte. Globalement, il faut aussi considérer les caractéristiques de la population résidente ainsi que les flux liés aux commerces, équipements, nœuds de transports. Ces logiques peuvent nécessiter des approches à une échelle plus fine de l'ordre de la sécurité préventive.

7- Voir : « Ambiance urbaine 1^{ère} partie : Caractéristiques urbaines des quartiers », ADULM



Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE